

**VILLE DE L'ISLE-ADAM****INFORMATION AUX RIVERAINS**

Conformément aux explications apportées au cours de la réunion publique du 10 février dernier, en présence de Monsieur le Maire, nous vous informons que dans le cadre des travaux de réaménagement de voirie du centre-ville, les sociétés DTP2I et Viabilité TPE interviendront :

Du : **09 Mars 2022** Au : **31 Août 2022**

Dans les rues suivantes : **Avenue des Ecuries de Conti – Place du Feu St Jean – Rue de la Capitainerie**

Afin de permettre aux entreprises de pouvoir réaliser les travaux dans des conditions optimales et garantir la sécurité du chantier, la circulation et le stationnement des véhicules et des piétons seront réglementés de la façon suivante :

☒ **La circulation des piétons sera déviée en fonction de l'avancement des travaux.**

☒ **Le stationnement sera interdit de jour comme de nuit sur la voie publique à compter du 21 mars 2022 des 2 côtés de l'Avenue des Ecuries.**

☒ **Aux habitants de l'Avenue des Ecuries**

A compter du 11/04/2022 et jusqu'au 10/06/2022 l'Avenue des Ecuries sera fermée à la circulation automobile extérieure et mise en double sens pour les riverains. La remontée et le croisement des riverains en voiture se feront à partir de la Plage entre 18h et 8h. Les usagers devront être vigilants car la voie sera à double sens pour les riverains.

☒ **Aux habitants de l'Avenue des Ecuries**

A compter du 25/06/2022 au 31/08/2022 la Place du Feu St Jean (Carrefour Ecuries – Capitainerie – De Gaulle) sera fermée à la circulation. Deux déviations vers Butry-sur-Oise et Champagne-sur-Oise seront mise en place à l'extérieur de L'Isle-Adam, et par la rue Saint-Lazare, la rue Martel et la rue Mellet pour les Adamois. La circulation et le croisement des riverains en voiture se feront à partir du LCL entre 18h et 8h (pas de circulation automobile en dehors de ces horaires). Les usagers devront être vigilants car la voie sera à double sens.

**VILLE DE L'ISLE-ADAM****☒ Aux habitants de la rue de La Capitainerie**

A compter du 25/06/2022 au 31/08/2022 la Place du Feu St Jean sera fermée à la circulation. La circulation se fera à double sens entre la Grande rue et l'entrée du parking souterrain entre 18h et 8h (pas de circulation automobile en dehors de ces horaires. Le croisement des riverains en voiture se feront à partir de la Grande Rue et le stationnement sera interdit sur toute la longueur de la rue de la Capitainerie. Les usagers devront être vigilants car la voie sera à double sens.

En cas de problème durant les travaux ou de questionnement pour les accès véhicules et piétons, vous pouvez contacter les responsables de chantier des deux entreprises.

Nous sommes conscients des contraintes que ces travaux peuvent engendrer dans votre quotidien. Les équipes sur site restent à votre écoute afin de minimiser la gêne occasionnée ou répondre à des situations particulières (notamment pour l'accès des professions médicales).

Vous remerciant par avance de votre compréhension et de l'accueil que vous accordez aux entreprises, nous vous prions de croire Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à L'ISLE-ADAM, Le 1^{er} mars 2022

Morgan Touboul

**Adjoint au Maire en charge
du Cadre de vie**

m.touboul@ville-isle-adam.fr
01.34.08.19.19



VILLE DE L'ISLE-ADAM